



La CCI Yonne organise le salon des RIDY (Rencontres Industrielles de l'Yonne et de Bourgogne Franche-Comté) le mardi 9 novembre 2021 à AUXERREXPO.

Cette rencontre booste votre réseau de professionnel en multipliant les opportunités de business. Avec 200 exposants attendus, la CCI s'engage à organiser cet événement comme éco-responsable.

Les RIDY veulent mettre en avant cette démarche éco-responsable en créant des points de collecte, en les rendant visibles et en les mettant en valeur (au lieu de masquer cette collecte des déchets comme c'est le cas classiquement sur les salons professionnels).

Une communication autour de chaque espace tri avec des panneaux d'information mise en place avec le rappel de l'engagement « Les RIDY s'engagent : Visiteurs, exposants, tous éco-responsables ! ». Chaque espace disposera d'un aménagement le rendant attrayant (arbres loués pour l'occasion, ambiance « verte », documents d'information).

Pourquoi une charte ?



Les manifestations sont à l'origine d'impacts environnementaux suscitant une prise de conscience croissante de la part des organisateurs. Consciente de ces enjeux et afin de renforcer son engagement, la CCI Yonne souhaite impulser et soutenir une démarche d'exemplarité sur la gestion et le traitement des déchets, en proposant des outils pratiques et concrets inspirés des principes de réduction, prévention et lutte contre les gaspillages. Elle s'applique à chaque étape de l'événement, depuis sa conception, son installation et jusqu'à son démontage.

Quels sont les objectifs de la charte ?



La charte a pour objectifs de :

- Mettre en avant, faire connaître et rendre lisibles les actions mises en place pour un salon plus éco-responsable,
- Sensibiliser les exposants au tri des déchets en amont du salon,
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue en ayant un historique,
- Mettre à disposition des ressources pratiques facilitant la mise en œuvre de ces principes.



A qui s'adresse la charte ?



La charte s'adresse à l'ensemble des exposants et des visiteurs du salon pour une prise de conscience environnementale.

1- Accès à l'évènement



- Salon dans une zone facilement accessible, reliée aux transports en commun (170m). Gare à proximité (2,3km)
- Communication sur l'accès au site par transport en commun
- Communiquer sur l'utilisation des transports en commun, les transports doux (marche, vélo), le covoiturage
- Parking vélo et voiture à disposition des exposants et visiteurs

2- Réduire, trier et revaloriser les déchets



La meilleure gestion des déchets consiste à en produire le moins possible. Cependant, tous les événements sont générateurs de déchets. Un effort particulier sera porté sur la réduction, le tri et la valorisation des déchets.

Actions mises en place :

- Appliquer et faire respecter les consignes de tri indiquées par les organisateurs,
- Proposer un tri multi-flux renforcé (papiers, emballages, cartons bruns, verre, masques, mégots, biodéchets, ordures ménagères),
- Organiser la valorisation des déchets par des filières adaptées,
- Privilégier l'utilisation de produits réutilisables et non jetables,
- Limiter l'utilisation de la moquette sur le salon (pas dans les allées),
- Encourager les dons de la moquette après le salon via les exposants, écoles, salariés...,
- Utiliser des fontaines à eau pour limiter l'utilisation des bouteilles plastiques.

3- Mettre en place une communication écoresponsable

La communication est essentielle pour faire connaître l'évènement et assurer sa pleine réussite. Elle peut néanmoins être conçue avec un moindre impact sur l'environnement.

Actions mises en place :

- Privilégier la dématérialisation des supports de communication par Internet,
- Limiter la communication papier, pour qu'elle soit ciblée, en privilégiant la mise à disposition plutôt que la distribution (impressions chez un imprimeur ImprimVert),
- Privilégier des goodies utiles, réutilisables et non jetables (exemples cendriers de poche)



- Diffusion de la charte environnementale aux exposants en amont,
- Création d'une « Green Team » pour la gestion et la sensibilisation sur des déchets des visiteurs et exposants.
- Mise en place d'un stand environnement pour informer et sensibiliser les visiteurs,
- Communication en aval sur la réussite du salon ainsi que sur la gestion des déchets

4- **Privilégier une restauration durable**



Une attention toute particulière sera dédiée à toutes les étapes de la restauration, dans le but de réduire la production d'emballages et les gaspillages :

- Limiter l'utilisation et la distribution de bouteilles en plastique en installant des fontaines à eau et la fourniture d'écocup,
- Inciter les fournisseurs de repas à utiliser des matériaux recyclables,
- Innover en proposant des solutions de restauration alternatives aux plateaux repas (barquettes de plats préparés, plateaux consignés...),
- Collecter les biodéchets pour assurer leur valorisation...

5- **Animation**



Un stand environnement sera sur le salon pour valoriser l'engagement des RIDY, et identifier clairement les conseillers relais sur les questions de transition écologique et énergétique des entreprises.

Une Green Team de quatre personnes sera chargée de sensibiliser les visiteurs et exposants aux écogestes sur le salon. Elle fera un appui particulier aux deux endroits de restauration sur la pause de midi pour accompagner les visiteurs et exposants dans leur geste de tri (emballages, biodéchets, OMR). En complément de cette action, elle sensibilisera les entreprises à l'engagement d'une démarche au sein de leur structure.

Le 30/09/2021

Alain PEREZ
Président
CCI Yonne



A blue ink handwritten signature, appearing to read 'Alain Perez', written over a light blue circular background.

